

Introduction générale

Le Canada doit réussir sur les marchés internationaux. Sa prospérité et la qualité de vie de sa population dépendent de sa capacité de vendre à l'étranger des produits et des services concurrentiels, d'attirer chez lui des investissements étrangers, et d'acquérir des technologies de pointe servant de normes à l'échelle mondiale. La croissance économique, soutenue par un florissant commerce international, est elle aussi essentielle pour rétablir la santé financière du Canada.

Pour la plupart des Canadiens et des Canadiennes, cependant, la réussite du pays sur les marchés internationaux détermine un aspect fondamental de leur vie : le marché de l'emploi. Les exportations et les investissements représentent deux composantes clefs de la création d'emplois. Par conséquent, la stratégie que le gouvernement poursuit pour créer des emplois et favoriser la croissance passe obligatoirement par l'amélioration du rendement du Canada en matière d'exportation.

Les priorités définies dans le présent document sont fonction de la réalisation de quatre grands objectifs du Canada : établir, en-dehors des marchés traditionnels, des relations en matière de commerce, de technologie et d'investissements; créer de solides partenariats avec le secteur privé; encourager un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises (PME) à devenir des sociétés exportatrices actives; et mieux coordonner les programmes et les activités des gouvernements fédéral et provinciaux au chapitre du développement du commerce international. Il est également essentiel de s'assurer que les politiques et les programmes d'expansion du commerce national et international se complètent et ont la même orientation.

Objectifs de la politique commerciale

GATT/OMC et Uruguay Round

En tant que pays commerçant, le Canada doit se garantir un accès aux marchés étrangers dans le cadre d'un solide système commercial international. C'est pourquoi l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) constitue la pierre angulaire de sa politique commerciale.

En ce qui concerne les échanges multilatéraux, notre objectif prépondérant consiste à assurer la bonne mise en œuvre des accords de l'Uruguay Round et à faire en sorte que l'obtention de nouveaux débouchés mondiaux entraîne une augmentation des exportations et de nouvelles perspectives d'emploi pour la population canadienne. Pour ce faire, le gouvernement va travailler à garantir la mise en place et l'efficacité de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et à améliorer la coordination et la coopération entre l'OMC, les principales puissances économiques, et d'autres grandes organisations économiques internationales. Le Canada va aussi poursuivre les négociations inachevées de l'Uruguay Round et examiner de nouveaux projets dépassant le cadre des engagements existants. Il accordera beaucoup d'importance à une libéralisation plus poussée des échanges en vertu du nouvel Accord général sur le commerce des services (GATS). En outre, le Canada agira au sein de l'OMC et d'autres tribunes économiques et commerciales pour faire avancer toute une gamme de « nouveaux » dossiers intéressant la politique commerciale tels que le commerce et l'environnement; la politique de la concurrence; les investissements; l'infrastructure technologique et informationnelle; et les marchés publics.